



Les brèves

du réseau les AMAP de Provence
Décembre 2024

**Pensez à diffuser cette lettre d'info dans votre AMAP !
Elle est téléchargeable au format PDF sur le site du réseau :
<https://www.lesamapdeprovence.org/>**

POUR AGIR, NOUS AVONS BESOIN DE VOS ADHÉSIONS !

Infos pour adhérer

Adhésion paysan·ne

Bulletin AMAP

Explications cotisations 2025

Du côté du réseau

Les cotisations au réseau changent en 2025 !



Les adhésions permettent de soutenir nos actions selon nos axes de travail

qui sont notamment :

- l'accompagnement à la création de nouvelles AMAP,
- l'accompagnement des AMAP existantes et des paysan·nes en AMAP,
- la recherche de nouveaux paysan·nes en AMAP,
- la sensibilisation du grand public aux enjeux de l'agriculture paysanne, de la préservation de l'environnement et de l'importance d'une alimentation saine.

Elles sont essentielles au maintien de notre capacité d'autofinancement indispensable à la survie de LAdP.

Montant des cotisations pour l'année 2025



par amapien·ne

13€



par AMAP

(association de fait comme association déclarée)

30€



par paysan.ne

- première année de partenariat en AMAP, paysan·ne retraité·e, paysan·ne en difficultés : 30 €.
- autres cas, les paysans·nes font le choix de la cotisation qu'ils estiment correspondre à leur part de production en AMAP et ont la possibilité de choisir entre 50 €, 100 €, 200 € ou autre montant libre.



**Annonce complète
ici !**

CDD - remplacement d'un congé maternité - à pourvoir dans le 06 et Est 83

Le réseau « Les AMAP de Provence » recrute **un·e animateur·rice en CDD sur les départements 06 (Alpes maritimes) et Est 83 (Var)** en remplacement d'un congé maternité (8 mois).

L'animatrice actuellement en place part en congé maternité le 21 février 2025 et prévoit de reprendre le 1^{er} octobre 2025. Nous recherchons donc son(sa) remplaçant(e).

Tuilages de 2 semaines prévu au démarrage et d'1 semaine lors du retour de l'animatrice en fin de contrat.



**Pour vous inscrire
c'est ici**

Atelier en présentiel le 25 Janvier à Orgon : Nous donnons de l'élan à notre AMAP - "Nous accueillons de nouveaux-elles amapien·nes".

Il n'est pas toujours évident d'accompagner les nouveaux-elles adhérent·es dans leurs premiers pas au sein de l'AMAP :

**Comment bien les intégrer au groupe d'amapien·nes ?
Comment s'assurer qu'ils n'ont pas de mauvaises surprises, qu'ils n'accumulent pas des frustrations ou des incompréhensions ? Comment faire en sorte qu'ils s'approprient bien la charte des AMAP et ce qu'elle implique pour eux, pour les paysan·nes, pour leur partenariat ?**

Cet atelier aura lieu **à Orgon (Maison des Paysans - 2 avenue du Lieutenant-Colonel Noël Reynaud - 13660 ORGON) de 9h30 à 12h30** avec la possibilité de partager le repas ensemble, **le SAMEDI 25 JANVIER 2025.**

Les Ateliers de Janvier - Février en Visioconférence 2025



Papotons entre AMAP
Mardi 14 Janvier de 20h à 21h

Temps d'échange et de partage libre sur vos préoccupations en tant



Comment être solidaire et/ou aider nos paysan·nes, concrètement ?
Jeudi 30 Janvier de 20h à 21h30

Comment soutenir nos paysan·nes au quotidien, mais



Cultivons l'esprit AMAP dans tous nos contrats avec des fermes paysannes?
Lundi 17 Février de 12h30 à 13h30

On veut mettre en place de nouveaux partenariats, quels

qu'amapien·nes,
représentant·e d'une AMAP,
paysan·ne...

**Lien pour
participer**



**Pour vous inscrire
c'est ici**

**Pour vous inscrire
c'est ici**

aussi en cas de coup dur ?
Création de cagnottes
participatives, contrats à tarifs
différenciés... Quelles pistes
pour les aider ?

Inscription ICI

critères, quelle éthique ?
Comment décider de
démarrer avec une nouvelle
ferme ? Comment savoir si
une ferme est en adéquation
avec la charte des AMAP ?

Inscription ICI

Date à bloquer dans vos agendas : L'Assemblée Générale Annuelle du réseau les AMAP de Provence aura lieu le samedi 1^{er} Mars

Cette année encore votre réseau a œuvré auprès des AMAP et paysan·nes de la région. Nous vous présenterons les divers rapports 2024 mais aussi les prévisions sur les années à venir. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour cette journée, dont nous vous diffuserons le programme très prochainement. **Faisons ensemble vivre le mouvement des AMAP en PACA !**

Le lieu reste à définir dans les alentours de Marseille, si vous avez des idées, surtout n'hésitez pas à nous faire des propositions de lieux à : contact@lesamapdprovence.org

Nous avons besoin de bénévoles pour la maison des paysans d'Orgon (13)

Il est temps de donner un coup de neuf à nos locaux que nous partageons avec l'ADEAR, Solidarité Paysan et la CONF13, c'est pourquoi nous avons besoin de bras pour le 26 décembre et le 2 janvier. Il s'agit de mettre un coup de peinture et de modifier le mobilier de cuisine. Un énorme merci pour votre aide.

INFO - Une charte graphique commune pour le mouvement des AMAP

Avec le chantier de transformation de la marque AMAP qui passe désormais de marque simple à une marque collective, le MIRAMAP et les réseaux ont travaillé sur une charte graphique commune au mouvement des AMAP. Chaque association peut désormais se l'approprier librement. Vous trouverez des exemples de logos et/ou outils sur le lien ci-dessous :



**Charte graphique et différents logos
réutilisables ici**

Du côté des AMAP

Comment une AMAP peut-elle être solidaire avec sa/son paysan·ne ? Comment aider concrètement ?

En tant qu'AMAP, nous souhaitons vivement soutenir nos paysan·nes, ce qui est au cœur de notre mission. Cependant, il existe un cadre légal régissant le fonctionnement des associations.

De plus, nos paysan·nes exercent une activité "commerciale", ce qui les empêche de recevoir des dons. Pour protéger le mouvement des AMAP et nos producteur·trices, nous vous invitons à consulter les documents ci-joints et à participer à l'atelier en visioconférence du 30 Janvier à 20h.

Livret des solidarités

Fiche outil - être solidaire avec nos paysan·nes

Inscription à l'atelier en visio sur les solidarités le 30 Janvier à 20h

Du côté des paysan·nes



Pourquoi voter document de la FADEAR

Article - Pourquoi faire campagne

Les élections professionnelles des chambres d'agriculture approchent, il est temps de faire entendre votre voix en faveur de l'agriculture paysanne !

Du 15 au 31 janvier 2025, les électrices et électeurs du monde agricole vont élire les membres des chambres d'agriculture départementales et régionales.

On compte sur vous pour aller voter et faire entendre la voix des paysan·nes, c'est le seul moyen d'orienter les politiques publiques locales et nationales vers une agriculture qui représente nos valeurs. Soutenez la Confédération Paysanne !



On cherche des fermes pour faire une étude sur l'irrigation (à maximum 1 heure de route d'Orange)



Dans le cadre d'un partenariat avec Bio de PACA, nous cherchons deux fermes maraîchères et une ferme arboricole pour mesurer les besoins en eau. Agroressources basé à Orange (84) s'occupera d'installer le matériel et de faire les mesures, c'est pourquoi la ferme ne doit pas être située à plus d'une heure de route. Nous souhaitons commencer dès janvier 2025.

Si ça vous intéresse merci de contacter Mauranne : animateur13@lesamapdeprovence.org, ou 06 50 39 32 85.



Vous souhaitez mesurer la biodiversité naturelle de votre ferme ?

Sur 2025, en partenariat avec Bio de PACA nous cherchons des fermes qui aimeraient savoir quelles espèces cohabitent sur leur ferme. Que ce soit les oiseaux ou les chauves-souris, ce sont de parfaits indicateurs de l'état des ressources en insectes et plantes sauvages d'un milieu, puisqu'ils s'en nourrissent. Ils indiquent également la richesse en infrastructures agro-écologiques.



Si vous souhaitez participer à un inventaire des oiseaux et chiroptères présents sur votre ferme, merci de contacter Mauranne par courriel: animateur13@lesamapdeprovence.org, ou par téléphone : 06 50 39 32 85.



**Lire le
compte
rendu Ici**

Retour sur la visite de la ferme de la Durette à proximité d'Avignon le 17 Décembre

Cette fois nous sommes allés visiter la Ferme de la Durette avec Bio de PACA pour voir une chambre froide écoconçue, une Chti'Bin et l'utilisation de broyat en paillage, nous vous proposons de vous inspirer de toutes ces bonnes idées, en lisant le compte rendu de la visite ci-contre.

Bientôt de nouvelles visites seront programmées, on compte sur vous !



La recette du mois

Tarte salée à la courge butternut et au chèvre frais

Ingrédients :

- 1 pâte sablée (ou à faire)
- 1 gros oignon
- 1 courge butternut ou 1 potimarron
- 50g fromage frais de chèvre ou brebis
- les épices de votre choix



Préparation :

Faire préchauffer le four en chaleur tournante à 180°C. (Thermostat 6)

Emincer l'oignon et le faire revenir, voire caraméliser, dans une poêle avec un peu d'huile d'olive.

Eplucher la courge butternut (inutile pour le potimarron, car la peau est plus fine et délicieuse) et la couper en fines lamelles (vous pouvez utiliser une mandoline). Ajouter la à l'oignon et laisser cuire à feu doux pendant 10-15 min, en assaisonnant à votre goût et en mélangeant régulièrement. La courge doit être fondante.

Etaler la pâte dans le plat à tarte et la faire précuire au four pendant 10-15 min.

Disposer les légumes sur la pâte et ajouter le fromage de chèvre frais coupé en petits morceaux. Vous pouvez également ajouter des noix et noisettes concassées ou tout autre fruit à coque.

Enfourner pendant 15 min.

Pour les plus gourmand·es il est possible d'ajouter du miel à la sortie du four. Déguster accompagnée d'une salade.

Bon appétit !

Si vous souhaitez agrémenter cette rubrique, vous pouvez nous envoyer vos recettes (avec une photo ça serait super) directement sur : contact@lesamapdeprovence.org

**Le réseau vous souhaite de
Joyeuses Fêtes de fin d'année !
Nous vous retrouverons en pleine forme le 6 Janvier,
après une pause hivernale !**



Les AMAP de Provence
La Maison des Paysans
2 Av. Lt-Colonel Reynaud
13660 Orgon

contact@lesamapdeprovence.org

